

LA BIOMASSE SANS CONFLIT D'USAGE CHEZ ALBIOMA

- **Priorité à la biomasse secondaire sous/co-produit d'autres process**
 - Bagasse
 - Résidus de bois
 - Déchets d'élevage
 - Déchets verts
- **Priorité à la biomasse locale: distance 0 à 100 km**
- **Priorité aux cultures énergétiques sans conflit d'usage et dans l'optique d'une agriculture raisonnée**
 - Friches
 - Terres polluées
- **Priorité à la sécurisation des emplois des filières agro-industrielles et à la création de nouveaux emplois**